

## **Compte rendu de la réunion « Écoquartier » du 22 Juin 2015**

**Présents :** Antoine Chapotat, Elodie Coudéne, Martine Duffaud, Stéphane Ginevra, Aurore Melis, Capucine Malbrain, Alain Montailler Samuel Morin, Josette Tardieu, Marie Claire Teyssier, Raoul Teyssier, Guy Vernet.

**Compte rendu :** M.C. Teyssier

**Ordre du jour :** Poursuite du projet avec propositions concrètes

Un des membres de la commission précise à nouveau ce qui est attendu d'un « écoquartier », à savoir un habitat social, écologique et économique, avec pour but de revitaliser le centre du village, de faire venir des habitants dans le village, de créer des espaces communs, une viabilisation des terrains et une continuité en harmonie avec le village.

Lors de la réunion extra communale du 24 Février, 3 solutions avaient été dégagées :

- Constitution d'une AFU (Association foncière urbaine)
- Appel à un organisme porteur de projet collectif EPORA
- Acquisition des terrains par la commune.

Nous étions en attente de contact avec un organisme porteur de projet collectif : EPORA (Établissement public foncier Ouest-Rhône-Alpes).

Une réunion a eu lieu le 7 Avril avec Mr Poyet, représentant cet organisme et des membres du conseil municipal, ce jour là, ce dernier a apporté un certain intérêt . Ce n'est qu'après réflexion qu'il nous a communiqué que nous n'avions pas assez de foncier bâti pour que leur organisme puisse intervenir dans le cadre de ce projet.

A la suite de ces informations, nous nous sommes reportés sur les 2 solutions restantes. Nous avons convenu qu'il était bon de provoquer une réunion avec les propriétaires pour leur faire part de l'avancée de nos travaux en apportant des éléments concrets :

- L'historique du projet
- Les différentes possibilités de vente
- Une fourchette de prix pour l'achat (ou la vente) des terrains
- Le coût de la viabilisation
- Les contraintes et les possibles.

Ils devront ensuite se déterminer à la lueur de ces informations par rapport à leur terrain.

En parallèle, il serait bon :

- De faire un appel d'offre à de futurs acquéreurs comme il avait été évoqué lors de la précédente réunion, afin qu'ils constituent un collectif.
- D'étudier plus finement l'acquisition des terrains par la commune
- De contacter des bailleurs sociaux. (certains craignent qu'ils ne prennent en charge le projet avec leur propre cahier des charges et que la municipalité n'ait plus son mot à dire)

Nous nous adresserons à Mr Martinez pour qu'il nous apporte son aide et qu'il présente le projet aux propriétaires.

Nous rédigeons un courrier avec une date de réunion en septembre, il sera envoyé fin Juillet avec éventuellement un petit mot de rappel 15 jours avant (cf ci-dessous)

Les réflexions de cette commission sont soumises à discussion au Conseil municipal en vue de leur approbation.